

4 décembre / 2018

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

Le Trophée des Maires Bâtisseurs remis à Karl Olive pour l'EcoQuartier Rouget-de-Lisle



De gauche à droite Gilles Bouvelot, directeur général de l'Epif, le maire de Poissy Karl Olive et Stéphane Beudet, président de l'Amif.

Ce mardi 4 décembre, le maire de Poissy Karl Olive a reçu le Trophée 2018 des Maires Bâtisseurs, pour le lancement des premiers logements du futur EcoQuartier Rouget-de-Lisle. Cette 2^e édition du Trophée des Maires Bâtisseurs, proposée par l'association des Maires d'Île-de-France (Amif) et l'établissement public foncier d'Île-de-France (Epif), s'est déroulée à l'issue d'un colloque sur "Le Grand Paris des Maires" organisé à l'Auditorium du journal Le Monde.

Ces Trophées ont pour objet de mettre à l'honneur les maires qui s'engagent dans la construction de logements de qualité, en collaboration avec les professionnels et en concertation avec les habitants, dans un contexte toujours plus difficile du point de vue de la mobilisation foncière et du financement des projets.

Le maire Karl Olive s'est vu remettre par Stéphane Beudet, président de l'Amif, et Gilles Bouvelot, directeur général de l'Epif l'un des trois prix décernés cette année, pour la réalisation des 463 premiers logements du projet Rouget-de-Lisle (ensemble réalisé par le promoteur Sageprom). Il s'agit de la première étape du futur EcoQuartier porté par la Ville, l'aménageur Citallios et la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPS&O). A l'horizon 2035, la ZAC Rouget-de-Lisle comptera, sur 10,8 ha d'anciens terrains industriels, 2 000 logements, 10 700m² de bureaux, commerces et services autour d'un grand parc central de 1,7ha.

Cet ambitieux dossier qui permettra de repenser la ville, est associé à plusieurs projets structurants. L'arrivée du tracé urbain du Tram 13 Express qui longera le quartier et marquera deux arrêts à proximité directe. Mais aussi le prolongement du boulevard de l'Europe (parallèlement au Tram et aux lignes de chemin de fer qui accueilleront bientôt le RER Eole) qui sera mené en lien avec le Département des Yvelines.

« **C'est un honneur de recevoir aujourd'hui le Trophée des Maires pour l'EcoQuartier Rouget-de-Lisle** », a salué le maire Karl Olive. « **C'est un projet très ambitieux mené en concertation avec les habitants. Cette concertation est au cœur de nos engagements depuis 2014. Car si les habitations font la ville, ce sont les citoyens qui font la cité. Bâtir, construire, oui, mais nous n'oublions jamais les premiers concernés.** »

C'est dans cet esprit que des démarches exemplaires ont été engagées sur Rouget-de-Lisle en matière de concertation (des réunions régulièrement organisées, une Maison du projet aménagée pour suivre l'avancée des travaux, installation de référents de quartier), de développement durable (avec la signature d'une charte EcoQuartier en septembre dernier) mais aussi en termes de ressources humaines et matérielles locales. Ainsi, le mardi 27 novembre dernier, la Ville et les acteurs du projet ont signé une charte de valorisation des ressources locales et s'engagent à ce que 20% des dépenses soient contractualisées avec des personnes ou entreprises situées dans un périmètre de 40km autour de l'opération.

« **A Poissy, Nous croyons au cercle vertueux de l'économie locale** », a souligné le maire Karl Olive, invitant ses collègues, tel Le Corbusier qui a signé la Villa Savoye de Poissy, à poursuivre leur action pour construire des Cités Radieuses.



UN NOUVEAU QUARTIER A CONSTRUIRE PAR LES FORCES VIVES DU TERRITOIRE

- 1 500 m² de commerces
- 1 école et 1 centre de loisirs
- 9 200 m² de bureaux et activités
- 25 000 m² d'aménagements minéraux
- 20 200 m² d'espaces végétaux

UNE VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES

4 phases de réalisations
De 2017 à 2035